

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 décembre 2021 à 19h30 à la salle du conseil située au 629, rue des Loisirs à Sainte-Christine, conformément aux directives du ministre de la Santé et des Services sociaux.

À laquelle séance sont présents :

Jean-Marc MÉNARD,	maire;
Francine BRASSEUR,	conseillère;
Simon DUFAULT,	conseiller;
Gilbert GRENIER,	conseiller;
Mickaël L. GIGUÈRE,	conseiller;
Pierre NOËL,	conseiller;
Patrick WOLPUT,	conseiller;

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Jean-Marc Ménard.

Assistent également à la séance :

Heidi BÉDARD,	Directrice générale et secrétaire-trésorière
Jacque LECLAIR,	Directeur du service incendie
Gilles TÉTREAUULT,	Inspecteur municipal
Daniel Richard,	Inspecteur municipal

Monsieur le maire déclare la séance du conseil ouverte à 19 h30.

361-12-2021 1. **Présentation et adoption de l'ordre du jour**

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021 et qu'il souhaite l'adopter tel que soumis;

En Conséquence,
Il est proposé M. Patrick Wolput,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

362-12-2021 2. **Adoption des prévisions budgétaires 2022**

Attendu qu' il y a lieu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022;

Attendu que conformément aux dispositions de l'article 956 du *Code municipal du Québec* un avis public de la tenue de la présente séance et de l'adoption des prévisions budgétaires a été donné à tous les intéressés le 17 novembre 2021;

Attendu qu' en conformité avec l'article 957 du *Code municipal du Québec*, un document explicatif du budget sera transmis à chaque adresse civique du territoire de la municipalité;

En Conséquence,
il est proposé par M. Pierre Noël,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022 comme suit :

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT :

Revenus :	
Taxes sur la valeur foncière	801 287 \$
Taxes sur une autre base	162 340 \$
Compensation tenant lieu de taxes	5 598 \$
Transferts	250 160 \$
Services rendus	44 149 \$
Imposition de droits	33 806 \$
Amendes et pénalités	900 \$
Intérêts	2 670 \$
Autres revenus	135 290 \$
Total des revenus	1 436 200 \$

Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	313 255 \$
Sécurité publique	266 945 \$
Transport	358 651 \$
Hygiène du milieu	129 874 \$
Santé et bien-être	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	57 071 \$
Loisirs et culture	67 924 \$
Frais de financement	19 854 \$
Total des dépenses de fonctionnement	1 213 574 \$

Conciliation à des fins fiscales

Financement	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	0 \$
Remboursement de la dette à long terme	99 600 \$
Affectation	
Affectation – activités d'investissement	120 026 \$
Excédent de fonctionnement affecté	3 000 \$
Total des conciliations à des fins fiscales	222 626 \$

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE
À DES FINS FISCALES 0 \$**

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT :

Revenus :	
Transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres transferts	649 564 \$
Autres revenus	119 515 \$
Total des revenus	769 079 \$

Conciliation à des fins fiscales

Immobilisations	
Administration	44 000 \$
Sécurité publique	43 305 \$
Transport	135 101 \$

Hygiène du milieu	500 000 \$
Santé et bien-être	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	175 000 \$
Loisirs et culture	1 024 649 \$
Total des immobilisations	1 922 055 \$
Financement	
Financement à long terme	1 002 950 \$
Affectation	
Affectations – activités de fonctionnement	120 026 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	30 000 \$
Total des conciliations à des fins fiscales	769 079 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
À DES FINS FISCALES	0 \$

Adoptée à l'unanimité

363-12-2021 3. **Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2022-2023 et 2024**

Attendu que le Conseil municipalité a procédé à l'étude de son programme des dépenses en immobilisations pour les années 2022 à 2024;

Attendu que conformément aux dispositions de l'article 953.1 du *Code municipal du Québec*, le Conseil municipal doit annuellement adopter un programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers suivants;

Attendu que conformément aux dispositions de l'article 956 du *Code municipal du Québec* un avis public de la tenue de la présente séance et de l'adoption du programme triennal d'immobilisations a été donné à tous les intéressés le 17 novembre 2021;

En Conséquence,
il est proposé par M. Mickaël L. Giguère,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Répartition des dépenses par fonction

Fonction	2022	2023	2024	Mode de financement
Administration	44 000 \$	0 \$	0 \$	Aide financière
Sécurité publique	43 305 \$	250 000 \$	0 \$	Activités de fonctionnement
Transport	135 101 \$	125 000 \$	750 000 \$	Activités de fonctionnement et droits sur les carrières et sablières
Hygiène du milieu	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	Emprunt à long terme
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$	

Aménagement, urbanisme et développement	175 000 \$	0 \$	0 \$	Activités de fonctionnement, emprunt à long terme, surplus accumulé non affecté et possibilité d'aide financière
Loisirs et culture	1 024 649 \$	0 \$	100 000 \$	Activités de fonctionnement et possibilité d'aide financière
Total	1 922 055 \$	875 000 \$	1 350 000 \$	

Adoptée à l'unanimité

4. Période de questions

Conformément aux dispositions de la loi, une période de questions portant uniquement sur les prévisions budgétaires 2022 et le programme triennal d'immobilisations est accordée au public. Le maire invite donc les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal.

364-12-2021 **5. Clôture de la séance**

Attendu que les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Francine Brasseur,

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Et résolu que la séance soit levée à 19h46.

Adoptée à l'unanimité

Heidi Bédard,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Jean-Marc Ménard,
Maire